

LES JOURNEES DU PROFESSIONNEL OHADA 2014 – LE PROGRAMME

Vendredi, 31 octobre 2014 :

8H00 – 9H: Accueil et enregistrement des participants

9H – 9H15: Mot de bienvenue et Présentation du plan de la formation

MODULE I : L'ORIGINALITE DES NOUVELLES PROCEDURES DE RECOUVREMENT DES CREANCES INSTITUEES PAR L'OHADA

1) Injonction de payer - Injonction de restituer ou de délivrer

9H15 - 10H30: La précision des principes majeurs – *Par Me Danielle MOUKOURI, Avocat au Barreau du Cameroun*

10H30 – 11H00 : Pause café

11H- 12H00 : Le caractère simplifié de la procédure – *Par Pr Joseph DJOGBENOU, Agrégé des Facultés de Droit, Avocat au Barreau du Bénin*

12H00 – 12H30 : Cocktail

2) Les créances de l'Etat : le recouvrement en République Démocratique du Congo

12H30 – 14H00 : Les solutions disponibles – *Par M. Yves MADRE, Avocat au Barreau de Paris - Associé DELOITTE RDC en charge du conseil juridique et fiscal*

14H00 – 14H30 : Etude de cas et échanges

Samedi, 1^{er} novembre 2014

MODULE II : LA GESTION OPTIMALE DU CONTENTIEUX EN MATIERE DE RECOUVREMENT DES CREANCES

9H00 - 10H30: Panorama des procédures de recouvrement des créances enrôlées au Tribunal de commerce de Kinshasa - Gombe depuis 2012 – *Par M. Robert SAFARI, Président du Tribunal de commerce de Kinshasa - Gombe, RDC*

10H30 – 11H00 : Pause café

MODULE III : LE RECOUVREMENT DES CREANCES BANCAIRES

11H- 12H00 : L'efficacité dans le recouvrement des créances bancaires – *Par Pr Joseph DJOGBENOU, Agrégé des Facultés de Droit, Avocat au Barreau du Bénin*

12H00 – 12H30 : Cocktail

12H30 – 14H00 : Etude de cas et échanges

14H00 – 14H30 : Clôture des travaux et remise des attestations de participation